

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA 38ÈME RÉUNION DU  
COMITE DE GESTION DE L'ORGANISATION COMMUNE DES MARCHES  
AGRICOLES  
DU 8+9 SEPTEMBRE 2008**

-----

**Président:** R. MILDON

Délégations présentes: Toutes, sauf Malte

**VINS et ALCOOLS:**

**1 ECHANGE DE VUES SUR LA SITUATION DU MARCHÉ VITIVINICOLE ET DU MARCHÉ DE L'ALCOOL ETHYLIQUE.**

Les Etats membres ont reçu les dernières informations concernant les restitutions à l'exportation pour le vin de table (situation de la 6<sup>ème</sup> et dernière période avec certificats attribués au 30 juillet 2008).

A la suite d'un tour de table, les services de la Commission ont également présenté un document concernant les premières estimations de la production de vin des Etats membres pour la campagne 2008/2009, ainsi que des informations sur la situation des stocks d'alcool (août 2008).

**2 ECHANGE DE VUE ET AVIS SUR LES OFFRES ANONYMES PRESENTEES PAR LES SOUMISSIONNAIRES AYANT PARTICIPE A L'ADJUDICATION PARTIELLE D'ALCOOL D'ORIGINE VINIQUE EN VUE DE L'UTILISATION SOUS FORME DE BIOETHANOL DANS LA COMMUNAUTE, DONT LE DELAI POUR LA PRESENTATION DES OFFRES ETAIT LE 29 AOUT 2008.**

Présentation des offres soumises suivant la 7ème adjudication partielle après la modification du système des ventes d'alcool vinique sous forme de bioéthanol dans la Communauté selon le règlement (CE) no. 1623/2000 tel que modifié par le règlement (CE) no.1433/2007; le délai de dépôt des offres aux organismes d'intervention étant toujours le dernier jour ouvrable de chaque mois (sauf juillet et décembre). Le volume total d'alcool vinique d'intervention à 100% vol mis en vente (306.093,36hl) était réparti en 10 lots et détenu par les organismes d'intervention **espagnol, français, italien et grec**. Les offres pour les lots se situaient entre 41,20€/hl et 42,62€/hl (pas d'offres pour les lots grecs), et il a été proposé d'accepter les meilleures offres pour chaque lot (quantité totale adjudgée: 250.158,58hl).

**Vote sur l'acceptation des offres au-dessus de 42€/hl = lots ES no 19/08+22/08 + et lot FR no 13/08+14/08:**

Avis favorable (342 pour, 3 non représentés)

**Vote sur l'acceptation des offres au-dessous de 42€/hl = lots ES no 20/08+21/08 + et lot IT no 10/08**

Avis favorable (315 pour, 27 abstentions, 3 non représentés).

**3 ECHANGE DE VUE ET AVIS SUR UN PROJET DE DECISION DE LA COMMISSION RELATIVE A LA CONCLUSION D'UN ACCORD SOUS FORME D'ECHANGE DE LETTRES ENTRE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE ET LA REPUBLIQUE DU CHILI CONCERNANT DES MODIFICATIONS A APPORTER A L'APPENDICE V DE L'ACCORD RELATIF AU COMMERCE DU VIN ANNEXE A L'ACCORD D'ASSOCIATION CONCLU ENTRE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE ET SES ÉTATS MEMBRES, D'UNE PART, ET LA REPUBLIQUE DU CHILI, D'AUTRE PART.**

Modification de la liste des pratiques œnologiques autorisées pour des vins originaires de la Communauté européenne.

Avis favorable (342 pour, 3 non représentés)

- 4 ECHANGE DE VUES SUR LA MODIFICATION DU REGLEMENT (CE) NO° 753/2002 FIXANT CERTAINES MODALITES D'APPLICATION DU REGLEMENT (CE) NO° 1493/1999 DU CONSEIL EN CE QUI CONCERNE LA DESIGNATION, LA DENOMINATION, LA PRESENTATION ET LA PROTECTION DE CERTAINS PRODUITS VITIVINICOLES, AFIN D'INCLURE LES MODALITES POUR LA PRESENTATION DE L'INDICATION DE CERTAINS ALLERGENES.**

Continuation de la discussion sur un projet de règlement qui adapte le règlement (CE) no 753/2002 pour appliquer la Directive 2000/13/EC telle que modifiée par la Directive 2007/68/EC et prévoir l'étiquetage de certains allergènes (sulfites, substances à base de lait et œufs et protéines végétales à base de blé) dans certains produits vitivinicoles.

- 5 ECHANGE DE VUES ET AVIS SUR UN PROJET DE REGLEMENT MODIFIANT LE REGLEMENT (CE) N° 423/2008 FIXANT CERTAINES MODALITES D'APPLICATION DU REGLEMENT (CE) N° 1493/1999 ET INSTITUANT UN CODE COMMUNAUTAIRE DES PRATIQUES ET TRAITEMENTS ŒNOLOGIQUES (ARTICLE 44 ET TENEUR EN ACIDITE VOLATILE DE CERTAINS V.Q.P.R.D.).**

Projet de règlement qui modifie l'article 44 du règlement (CE) no° 423/2008 ainsi que les annexes XIV et XVI au sujet de l'autorisation de l'emploi de certaines pratiques ou traitements œnologiques expérimentaux; il concerne aussi les teneurs maximales en anhydride sulfureux et les teneurs maximales en acidité volatile de certains vins portugais et espagnols de qualité produits dans des régions déterminées.

Avis favorable (277 pour, 7 contre, 58 abstentions, 3 non représentés)

- 6 ECHANGE DE VUES SUR LES DOCUMENTS DE TRAVAIL CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME POUR LES PRATIQUES ŒNOLOGIQUES (ANNEXES DU FUTUR REGLEMENT DE LA COMMISSION SUR LES PRATIQUES ŒNOLOGIQUES).**

Présentation du schéma général du nouveau règlement sur les pratiques œnologiques dans le cadre de la réforme vitivinicole ainsi que de ses annexes IA (liste des pratiques et traitements œnologiques autorisés avec conditions d'utilisation et limites d'emploi), IB (limites pour les sulfites), IC (limites pour l'acidité volatile), ID (limites et conditions pour l'édulcoration) et II (règles de production des vins mousseux).

Les remarques faites par les Etats membres seront prises en considération pour la finalisation.

- 7 PRESENTATION DU PROJET DE DECISION SUR LES ALLOCATIONS DEFINITIVES DES FONDS DE LA RESTRUCTURATION ET RECONVERSION.**

Projet d'allocation financière définitive des fonds de restructuration et de reconversion des vignobles par Etat membre pour la campagne 2007/2008.

**8 ECHANGE DE VUES SUR LES PROGRAMMES NATIONAUX D'AIDE.**

Présentation d'un premier aperçu des programmes nationaux communiqués à la Commission, indiquant les mesures financières choisies en total et par Etat membre (situation au 3 septembre 2008).

**9 ECHANGE DE VUES SUR UN DOCUMENT DE TRAVAIL CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME POUR L'ETIQUETAGE ET LA PRESENTATION DES VINS.**

Continuation de la discussion sur un projet de règlement portant modalités d'application du nouveau règlement de base du Conseil (CE) n° 479/2008 en ce qui concerne les mentions traditionnelles, l'étiquetage et la présentation de certains produits vitivinicoles, entre autres au sujet des indications obligatoires et facultatives et la forme des bouteilles.

Les remarques faites par les Etats membres seront prises en considération pour la finalisation du texte.

**10 ECHANGE DE VUES SUR UN DOCUMENT DE TRAVAIL CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME POUR LES INDICATIONS GEOGRAPHIQUES DES VINS.**

Continuation de la discussion sur un projet de règlement fixant certaines modalités d'application du règlement (CE) no°479/2008 en ce qui concerne la protection des appellations d'origine et des indications géographiques de certains produits vitivinicoles, entre autres au sujet des procédures d'enregistrement, d'examen, d'opposition, d'annulation et des contrôles.

Les remarques faites par les Etats membres seront prises en considération pour la finalisation du texte.

**11 DIVERS**

*(signé)*

**R. MILDON**  
**Directeur**

N.B. : Les mesures sur lesquelles le Comité a émis un avis font l'objet d'une procédure appropriée pour l'adoption formelle par la Commission.

## Liste des participants - compte rendu sommaire

Comité: 38ÈME RÉUNION DU COMITE DE GESTION DE L'ORGANISATION COMMUNE DES MARCHES  
AGRICOLES (VINS+ALCOOLS)

Date: 8+9 Septembre 2008

Etat Membre	Ministère ou Organisation	Nombre de personnes
BE	Ministère Région Wallonne	1
	Vlaams Min. van Middenstand en Landbouw	0
	Ministère des Affaires Économiques	1
	Ministère des Affaires Sociales, Santé Pub. et Env.	0
BG	Ministry of Agriculture and Forestry	1
	Ministry of Economy and Energy	0
	Executive Agency on Vine and Wine	0
CZ	Ministry of Agriculture	1
	Agriculture and Food Inspection Authority	1
	SZIF (State Agriculture Intervention Fund)	0
	SZPI	0
	Permanent Representation	0
DK	Dir. for Food, Fisheries and Agro Business (DFFE/Fødevareerhverv)	1
	Fødevarestyrelsen (formerly: Fødevaredirektoratet)	1
	Permanent Representation	0
DE	Bundesministerium für Ernährung, Landwirtschaft und Verbraucherschutz (BMELV)	1
	BI für Risikobewertung	0
	Bundesanstalt für Landwirtschaft und Ernährung	1
	Ministerium für Wirtschaft, Landwirtschaft und Weinbau	1
EE	Ministry of Agriculture	1
	Veterinary and Food Board	0
	Représentation Permanente	0
IE	Department of Agriculture	1
	State Laboratory	0
EL	Ministry of Agriculture	2
	OPEKEPE	1
	Ministère de Finances	0
	Représentation Permanente	1
ES	Ministerio de Medio Ambiente y Medio Rural y Marino	2
	Ministerio de Economía y Hacienda	0
	Ministerio de Industria, Turismo y Comercio	0
	Gobierno de la Rioja	0
FR	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche	1
	Ministère de l'Économie	0
	Ministère du Budget	1
	VINIFLHOR (ex ONIVINS)	1
	Institut national de l'origine et de la qualité (INAO)	1
	DG Concurrence, Consommation et Répr. des fraudes	0
	Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi	1
IT	Ministero delle Politiche Agricole e Forestali	3
	AGEA (ex AIMA)	0
	Ministère du Commerce Extérieur	0
	Agenzie delle Dogane	0
	Représentation Permanente	0
CY	Wine Products Council	1

	Ministry of Agriculture	1
LV	Ministry of Agriculture	1
LT	Ministry of Agriculture	1
LU	Institut Viti-Vinicole	1
	Représentation Permanente	1
HU	Ministry of Agriculture and Regional Development	2
	Représentation Permanente	0
MT	Ministry of Agriculture	0
NL	Min. of Agriculture, Nature and Food Quality	2
AT	Ministry of Agriculture and Forestry	2
	Représentation Permanente	0
PL	Ministry of Agriculture	1
	Ministry of Finance	0
	Représentation permanente	0
PT	IVV-Instituto da Vinha e do Vinho	2
	IFAP (Payment agency)	0
	Représentation permanente	0
RO	Ministry of Agriculture	1
	Représentation Permanente	0
SI	Ministry of Agriculture, Food and Forestry	1
SK	Permanent representation	1
	Ministry of Agriculture	0
	Central Agricultural Control and Testing Institute	1
	Agricultural Paying Agency	0
FI	Ministry of Agriculture and Forestry	1
	Product Control Agency	1
SE	Swedish Board of Agriculture	0
	National Alcohol Board	1
	National Food Administration	0
UK	DEFRA	2
	Représentation permanente	0